

**CONTRIBUTION DU LUN. 20/12/2021 à 19:57 et 20:13**

Envoyé par e-mail à : [cc.landesdumedoc@garant-cndp.fr](mailto:cc.landesdumedoc@garant-cndp.fr)

**De : François LAGUEYTE**

Bonsoir,

a la périphérie de Volvic, les cours d'eau sont à sec, un pisciculteur arrête son activité, les sources se tarissent. Depuis août 2020, la mairie a suspendu les permis de construire car elle n'est pas sûre d'approvisionner en eau potable ses futurs habitants. Les "eaux de Volvic" puisent 2,7 millions d'eau par an

Source: Euronews 2 oct 2020: tensions à Volvic autour du partage de la ressource

en eau.  
AFP: 31 mai 2021: à Volvic la raréfaction de l'eau, source d'inquiétudes  
Il semble difficile de croire que de pomper de l'eau en profondeur n'a pas d'influence sur l'eau de surface.

En mer Méditerranée, un bateau puise l'eau à 300 mètres de profondeur et la rend potable. IL vient à quai à Sète.

Pourquoi ne pas choisir de l'eau de mer? Vu que le niveau des mers augmente, elle sera de plus en plus abondante

Veuillez recevoir mes respectueuses salutations.

Rebonsoir,

j'ai oublié d'écrire, que je suis opposé à ce projet.  
Salutations.  
Lagueyte François.  
Saumos.

### Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc est issu d'une longue réflexion. De nombreuses alternatives ont été étudiées par le SMEGREG, dont certaines qui ne visaient pas les nappes profondes. Nous vous invitons à consulter le chapitre 3 du dossier de concertation préalable, les présentations de la réunion publique n°1 tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, et à télécharger sur le site du projet ([bxmet.ro/champcaptant](http://bxmet.ro/champcaptant)) la synthèse de « l'inventaire exhaustif des ressources en eau mobilisables pour des substitutions aux prélèvements existants en Gironde » produit par le SMEGREG en 2005. Concernant le dessalement de l'eau de mer nous vous invitons à consulter la **fiche technique « FT - Désalinisation eau mer – SMEGREG »**, élaborée par le SMEGREG et disponible sur le site de la concertation.

Cordialement